

# Recruter sans discriminer et promouvoir la diversité en agence d'emploi

**1 jour**  
7 heures

*Objectif professionnel : cette formation développe l'aptitude des participants à valoriser la diversité et à lutter contre les discriminations dans la pratique du recrutement. Elle participe à la sécurisation juridique de l'agence et au développement de son image. Elle favorise l'atteinte de ses objectifs commerciaux.*

Collaborateur d'agence en charge du recrutement et/ou de la relation client

**Objectifs pédagogiques :**

Reconnaître la discrimination interdite	Mettre en œuvre un recrutement non discriminatoire	Promouvoir la diversité auprès du client
---	--	--

Groupe de 2 à 8 participants

Profil des formateurs consultable sur [www.managir.com](http://www.managir.com)

Réf. 413-021  
Version 250722

Prérequis : aucun

**1. Reconnaître la discrimination interdite**

Identifier la notion de discrimination et les critères interdits  
Distinguer la discrimination prohibée des différences de traitement licites  
Mesurer les sanctions pénales et civiles encourues : procédure, prescription, preuve  
Repérer la responsabilité du client et celle de l'agence  
Réaliser un état des lieux : process, pratiques et comportements, documents internes ou externes...  
**Modalités pédagogiques : exposé, exercice de reconnaissance d'un « testing », étude d'un dossier et évaluation du risque financier**

Mener un entretien de recrutement sans discriminer  
**Modalités pédagogiques : travail sur les représentations (préjugés, stéréotypes, biais cognitifs), études de cas, élaboration d'un plan individuel d'amélioration et de progrès**

**3. Promouvoir la diversité auprès du client**

Traiter une demande discriminante  
Argumenter sur les compétences et les aptitudes  
Valoriser la diversité  
**Modalités pédagogiques : brainstorming, mises en situation**

**2. Mettre en œuvre un recrutement non discriminatoire**

Définir objectivement le besoin  
Formaliser le process de recrutement  
Diversifier les canaux de recherche  
Sélectionner des méthodes d'évaluation objectives

Horaires habituels de formation 9h30 – 17h30  
Evaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session.  
Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à ± 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à ± 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à ± 3 mois. Possibilité de questionnement complémentaire par mail pendant 30 jours

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS**  
**01 45 23 22 22 ou [ggury@managir.com](mailto:ggury@managir.com)**